

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le lundi 7 octobre 2019, à 19 heures, au salon du personnel de l'école St-Joseph-Spénard.

Sont présentes et sont présents, mesdames et messieurs :

Mme Mélissa Bastien, enseignante
Mme Pascale Beaudoin, enseignante
Mme Marie-Ève Belval, enseignante
Mme Linda Carrière, représentante du personnel de soutien
Mme Lucie Chapdelaine, représentante du service de garde
Mme Marie-Josée Daigle, représentante parent et secrétaire
Mme Gisèle Le François, enseignante
Mme Sandra Loiselle, représentante parent et délégué au comité de parent
Mme Christine Robert, représentante parent, substitut au président
Mme Lucie Péloquin, directrice
M. Étienne Roberge, représentant parent et président
M. Louis-Martin Tremblay, représentant parent et trésorier
M. Martin Nichols, commissaire

Est absente

Mme Vanessa Beaudry, représentante parent

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, nous procédons à l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Christine Robert propose l'adoption de l'ordre du jour.

C-19-10-569 Adopté à l'unanimité.

3. Mot de bienvenue

3.1 Présentation des membres

Tour de table, présentation des membres

4. Élections

4.1 Présidente ou président

M. Étienne Roberge est proposé

M. Étienne Roberge accepte.

C-19-10-570 Adopté à l'unanimité.

4.2 Substitut à la présidente ou au président

Mme Christine Robert se propose.

C-19-10-571 Adopté à l'unanimité.

4.3 Trésorière ou trésorier

Mme Sandra Loiselle propose M. Louis-Martin Tremblay

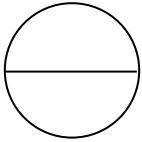
M. Louis-Martin Tremblay accepte.

C-19-10-572 Adopté à l'unanimité.

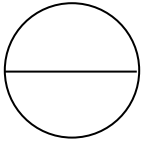
4.4 Secrétaire

Mme Marie-Josée Daigle se propose.

C-19-10-573 Adopté à l'unanimité.



- C-19-10-574** 5. **Désignation d'une personne pour la tenue du registre des procès-verbaux**
Madame Lucie Péloquin propose Mme Marilynne Maher.
Adopté à l'unanimité.
6. **Autorisation de divulgation de renseignements nominatifs**
Les membres complètent les documents.
7. **Déclaration d'intérêts**
Les membres complètent les documents.
8. **Fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances du Conseil d'établissement**
Correction. Le lundi 9 décembre est proposé en remplacement du mardi 10 décembre 2019. Les séances se dérouleront à 19 heures, au salon du personnel de l'école Saint-Joseph-Spénard.
Madame Lucie Chapdelaine propose l'adoption de l'horaire des rencontres du Conseil.
C-19-10-575 Adopté à l'unanimité.
9. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2019**
L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Sandra Loïselle.
C-19-10-576 Adopté à l'unanimité.
10. **Suivi au procès-verbal**
- 10.1 Compte rendu de l'assemblée générale des parents du 5 septembre 2019**
Madame Christine Robert fait la demande d'avoir le document version électronique.
- Lecture individuelle du compte-rendu de l'assemblée générale des parents, des corrections au niveau du point 9 Parole au public, on devrait y lire :
- Lors de l'envoi de courriel aux parents, préciser St-Joseph-Spénard dans l'objet du courriel afin de faciliter la compréhension pour les parents ayants des enfants fréquentant d'autres établissements.
 - Prévoir la projection du document lors de la prochaine assemblée annuelle de parents au lieu de l'imprimer, un geste de plus pour l'environnement.
- Madame Christine Robert propose l'adoption avec les corrections
C-19-10-577 Adopté à l'unanimité.
11. **Période réservée au public (30 minutes)**
Aucun public
12. **Consultation**
- 12.1 Les règles de régie interne**
Présentation des règles de régie interne par Mme Lucie Péloquin.
L'adoption des règles de régie interne est proposée par Mme Mélissa Bastien.
C-19-10-578 Adopté à l'unanimité



12.2 Rapport annuel des activités du Conseil d'établissement

Les membres du conseil ont lu le rapport d'activités du Conseil d'établissement 2018-2019. L'adoption du rapport annuel des activités du Conseil d'établissement est proposée par Mme Sandra Loïselle.

C-19-10-579 Adopté à l'unanimité

12.3 Entrées et sorties éducatives pour l'année 2019-2020

Madame Christine Robert réitère sa demande d'avoir le document version électronique.

Présentation des entrées et sorties éducatives par Mme Lucie Péloquin.

Modification au niveau du camp 3^e cycle, changer pour 6^e année (47 enfants)

Demande de parents d'enfants de classe double niveau de participer aux sorties éducatives. Complexe avec les enfants avec des particularités. Question de sécurité. Les activités doivent être encadrées et suivies par l'enseignant. Les enfants concernés iront aux activités de l'année où la proportion d'élèves sera la plus grande dans la classe.

L'adoption des règles des entrées et sorties éducatives pour l'année 2019-2020 est proposée par Mme Gisèle Le François.

C-19-10-580 Adopté à l'unanimité

12.4 Contribution du Conseil d'établissement aux activités de l'école

Madame Lucie Péloquin profite de l'occasion pour informer les membres du conseil d'établissement des dates proposées pour les olympiades de l'année 2019-2020. Le 13 mai 2020 avec la possibilité du 12 ou du 14 mai 2020. Les dates seront à confirmer au prochain Conseil d'établissement.

12.4.1 Spectacle de musique (1/2 coût Son-Arts)

Le spectacle de musique aura lieu le 21 ou 22 mai prochain. Une demande est faite pour couvrir la moitié des frais reliés à la location du matériel de Son-Arts.

C-19-10-581 Adopté à l'unanimité.

12.4.2 Activités de la rentrée (1782,11\$)

Un montant de 1782.11\$ est demandé au Conseil d'établissement. Le transfert a été approuvé lors du Conseil d'établissement de juin dernier.

12.4.3 Piscine Notre-Dame (autobus et entrées)

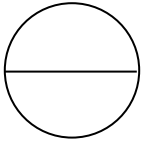
La totalité du coût de la sortie à la piscine, en juin 2020, sera assumée par le Conseil d'établissement.

C-19-10-582 Adopté à l'unanimité.

12.4.4 Parc des Salines (autobus et entrées)

La totalité du coût de la sortie au Parc Les Salines, en février et mars 2020, sera assumée par le Conseil d'établissement.

C-19-10-583 Adopté à l'unanimité.



12.4.5 Activité des finissants (10\$ par élève)

Mme Pascale Beaudoin propose une soirée tapis rouge au camp Mariste (salle réservée au camp et un certificat sera distribué aux élèves) au lieu de la traditionnelle journée cinéma-quilles. Un montant de 10,25\$ par élève est demandé pour assumer les frais.

C-19-10-584 Adopté à l'unanimité.

12.4.6 Activités récompenses (1500\$)

La direction demande un montant supplémentaire, soit 1500\$ du fonds 4 afin d'offrir des activités diversifiées et stimulantes pour les élèves en lien avec le « Mode de vie ».

C-19-10-585 Adopté à l'unanimité.

Toutes les activités sont approuvées en bloc. Proposé par Mme Linda Carrière.

C-19-10-586 Adopté à l'unanimité.

12.5 Envoi des bulletins par Mozaïk - Portail

Les bulletins seront envoyés par Mozaïk et par courriel pour cette année. Essai d'une nouvelle formule. Le souhait est d'être dans la mesure du possible à 100% par électronique, mais la première communication restera papier, du moins pour cette année.

Une demande est faite concernant le service de garde. Est-ce que le service de garde sera aussi sur Mozaïk-Portail? Une rencontre est à venir, Mme Lucie Chapdelaine aura plus d'informations à la suite de cette rencontre.

Mme Marie-Ève Belval propose l'adoption de cette façon de procéder.

C-19-10-587 Adopté à l'unanimité.

13. Information

13.1 Campagne des paniers de légumes (3 375\$)

375 paniers de légumes ont été vendus. C'est un peu plus de paniers que l'an dernier. C'est une belle campagne et les légumes reçus sont en bonne quantité et de bonne qualité. Le montant recueilli est de 3 375\$. Mme Lucie Pélouquin profite de l'occasion pour remercier tous les parents bénévoles qui se sont impliqués.

13.2 Projet éducatif

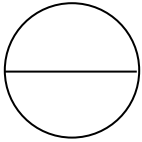
Plan d'action pour l'année à venir : Travailler sur les moyens à mettre en place pour chacun des objectifs. L'an prochain, l'école devra émettre son premier rapport qui contiendra le bilan de ce qui est gagnant et de ce qui est à travailler par rapport à l'atteinte des objectifs. Les membres du Conseil d'établissement seront informés du travail effectué. Un comité collaboratif est mis en place dans l'école.

13.3 Programme COSP

Présentation des contenus en orientation scolaire et professionnel par Mme Lucie Pélouquin. Cette année, 3 contenus en 5^e année et 3 contenus en 6^e année seront abordés.

13.4 Programme sexualité

Présentation de la planification du programme d'éducation à la sexualité. Les parents seront informés du contenu des niveaux par courriel. Il est toujours possible de communiquer avec la direction si les parents ne trouvent pas de réponses à leurs questions.



14. Période réservée à la représentante du service de garde

L'inscription pour les activités parascolaires de la session d'automne sont en cours. Les activités sont diversifiées et une activité danse sera offerte pour la prochaine session (hiver).

Le nouveau changement d'horaire amène le remaniement des activités proposées ce qui requiert de l'adaptation. Malgré tout, tout se passe bien, la routine s'installe. Cette année, un concept en plateau est proposé aux élèves. En effet, 5 plateaux sont offerts chaque jour à chaque élève. Les priorités de niveau sont toutefois conservées. Les enfants aiment choisir les activités qui leur plaisent. Le vendredi, notamment, thématique jouet club et mini hockey au gymnase.

15. Période réservée à la présidente ou au président

M. Étienne Roberge remercie Mme Lucie Péloquin par rapport au service de cafétéria. Un grand merci à Mme Suzette d'avoir repris ce service. Une demande est faite pour rappeler aux parents l'utilisation du service de cafétéria.

À la suite du courriel envoyé aux parents pour adapter les vêtements des enfants à la température, M. Étienne Roberge demande aux membres de ne pas hésiter à rappeler aux enfants de ne pas laisser leurs vêtements dans leur casier.

16. Période réservée au commissaire

M. Martin Nichols explique son rôle. Il est, entre autres, le lien entre le milieu et l'administration. Il mentionne l'évolution de certains dossiers dont le projet de construction et d'agrandissement de l'école Casavant.

Il fait aussi une synthèse de la Loi 40 : en nommant l'abolition des commissions scolaires et les dommages collatéraux. Il cite plusieurs changements dont la perte des AVSEC, l'élaboration des changements au niveau du Conseil d'établissement, le Conseil d'administration (plus de commissaires) voté par les membres du Conseil d'établissement. Il mentionne aussi le budget qui serait à même celui du centre de service et le comité de parents déciderait de la politique des frais chargés aux parents. Il n'y aurait donc plus de consultations systématiques. Si le projet de loi est accepté, jusqu'au 29 février 2020, son travail demeurera le même, ensuite M. Martin Nichols assurera l'intérim jusqu'au 30 juin et une nouvelle équipe prendra le relais à partir du 1^{er} juillet 2020.

17. Période réservée au représentant de la communauté

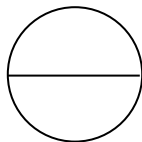
Mme Sandra Loiselle propose de demander à Mme Marie-Hélène Demers, conseillère à la municipalité impliquée dans la Maison des Jeunes, si elle aimerait se joindre aux membres du Conseil d'établissement pour combler le poste vacant.

18. Questions diverses

Retour sur l'études « enseigner pour que ça compte vraiment. »

19. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre des membres du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 4 novembre 2019 à 18h.



C-19-10-588

20. Levée de l'assemblée

Mme Gisèle Le François propose la levée de l'assemblée à 20h57.
Adopté à l'unanimité.

Étienne Roberge, président

Marie-Josée Daigle, secrétaire